

## Aménagement d'un parc éolien dans la MRC de l'Érable

Mémoire déposé dans le cadre des audiences publiques du BAPE

Michel Marceau

## Projet d'implantation de 50 éoliennes au sommet des montagnes de Sainte-Sophie, Saint-Ferdinand et Saint-Pierre-Baptiste

### Observations et commentaires

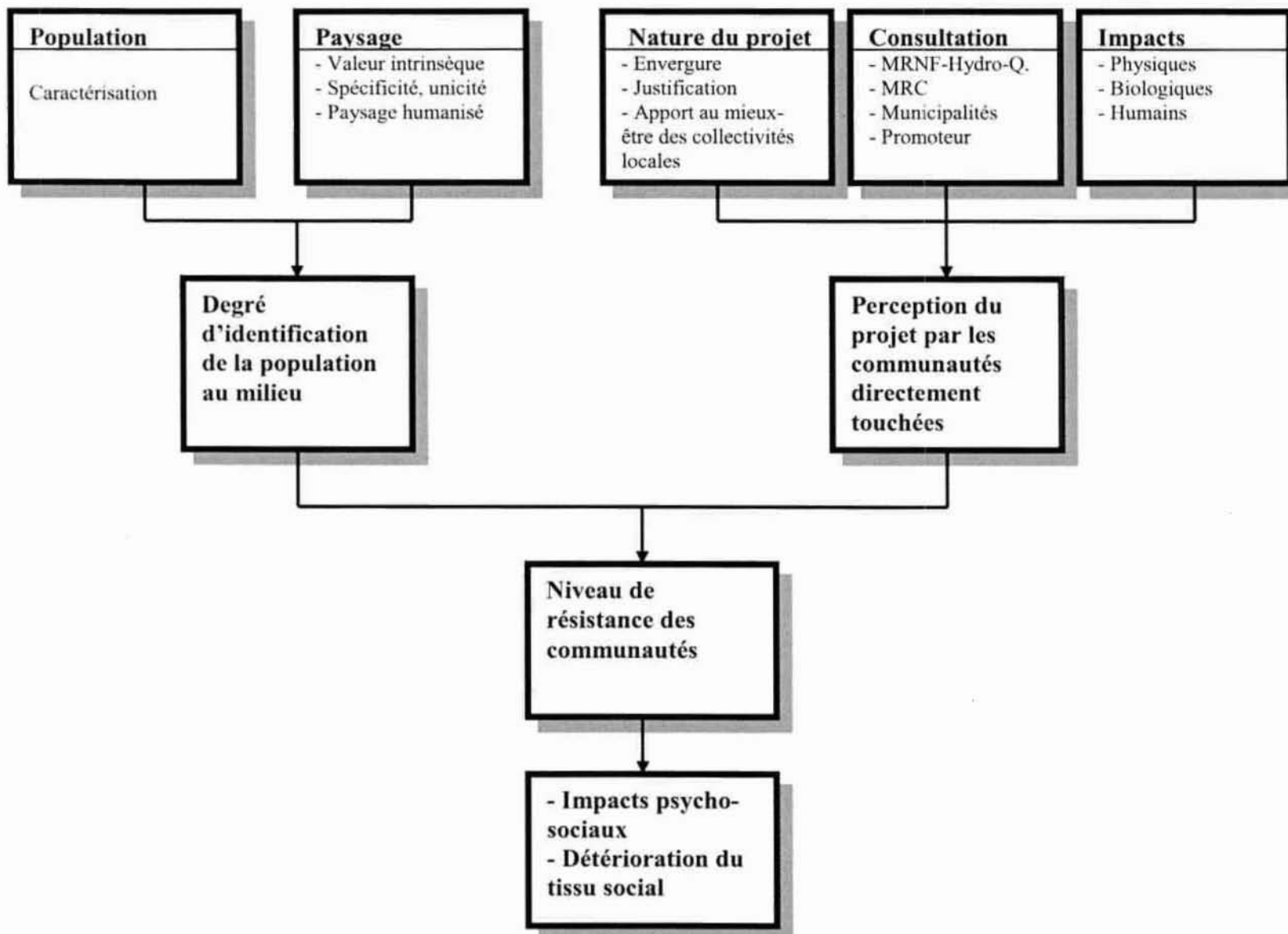
---

Je suis architecte de paysage et résident de Saint-Ferdinand, j'habite le rang 4, au cœur du futur parc éolien. Mon mémoire porte sur l'acceptabilité sociale et le paysage.

Depuis 3 ans je regarde évoluer ce projet, j'observe la communauté se diviser en trois groupes distincts, les pour, les contre et ceux qui, pour diverses raisons, s'abstiennent de se prononcer, je sens monter la tension, et plus le temps passe, plus elle est palpable, plus elle est vive, engendrant chez plusieurs citoyens des réactions dont ils pourraient se passer.

À la suite de la période de questions tenue par le Bape à Plessisville, je me suis interrogé sur les raisons qui ont causé ces réactions et une nette dégradation des relations sociales, j'ai tenté de comprendre, vécus de l'intérieur, les facteurs qui font que l'arrivée d'un projet de cette envergure dans un milieu comme le nôtre provoque de telles tensions, une telle levée de boucliers.

Je pense qu'essentiellement, l'acceptabilité sociale, ou encore le niveau de résistance des collectivités à l'implantation d'un projet est fonction d'une part de l'attachement, de l'identification de la population au milieu qu'elle habite, et de la nature du projet que l'on veut implanter dans ce milieu. Plus l'identification de la population au milieu est élevée, plus grande sera la résistance selon, bien sûr, la nature du projet : son envergure, sa justification, son apport aux mieux-être des collectivités locales, le processus de consultation et la transparence avec lesquels il est amené, et enfin les impacts physiques, biologiques et humains.



## La population

Une des raisons qui explique l'ampleur des réactions que l'on vit présentement est la division de la population en deux groupes distincts, ceux qui bénéficieront financièrement du projet et ceux qui en subiront les inconvénients, les uns décident, approuvent, publicisent, se répartissent les contrats et les retombées économiques et habitent majoritairement hors du parc éolien, les autres subiront directement et quotidiennement deux années de chantier majeur suivies de vingt années à regarder tourner ces immenses pales autour de leur résidence, inutile de préciser qu'ils porteront à eux seuls les nombreux inconvénients liés à ce projet.

Pourtant plusieurs de ces personnes sont venues s'installer dans ce coin de pays par choix, plusieurs sont venus de la ville pour y retrouver un style de vie plus simple, plus près de la nature, d'autres sont venus pour la beauté des paysages, d'autres pour poursuivre la diversification du terroir québécois, et ce faisant, tous ces gens ont sacrifié certains avantages et services normalement offerts en milieu urbain, que ce soit la proximité de services culturels (cinéma de répertoire, salles de concerts, musées, etc.), de services éducatifs (écoles spécialisées, universités), services de transport collectif, ou encore la proximité des services d'incendie, des services d'ambulances en cas d'urgence. Ce qui distingue ces gens des populations vivant en milieu urbain, c'est qu'eux ont choisi d'habiter la campagne *expressément* pour la nature et les paysages, alors qu'on habite rarement Chomedey, Brossard ou encore Plessisville pour le paysage qui compose ces villes, on y habite pour la proximité des lieux de travail, de la famille, des services. Ce qui caractérise une bonne partie de la population habitant les montagnes de Saint-Ferdinand et de Sainte-Sophie, c'est que pour ces gens, le paysage qu'ils ont choisi fait partie intégrale de leur vie, de leur philosophie, de leur quotidien, ce paysage est en quelque sorte un partie d'eux-mêmes, d'où leur volonté d'en préserver l'intégrité, la beauté, voilà pourquoi l'avènement d'un projet de cette envergure provoque tant de sautes d'humeur chez eux.

## Le paysage

La notion de paysage n'est pas claire dans les études d'impacts actuelles, on sait que jamais nous n'installerons de structures éoliennes au sommet du rocher Percé, ou encore que l'aménagement d'une usine à béton à l'intérieur d'un parc industriel comporte peu d'impacts visuels, mais entre les deux il y a un flou. On hésite à qualifier nos paysages, à évaluer leur composition, leur valeur esthétique, patrimoniale, touristique, et l'étude de SNC-Lavalin ne fait pas exception à la règle. On y conclut que les impacts visuels sont majeurs, mais jamais on ne décrit, jamais on n'évalue la beauté intrinsèque de ce paysage alors qu'en d'autres chapitres de cette étude, les méthodes d'analyse atteignent un haut niveau de précision, comme cette étude sur l'herpétofaune où on apprend que cette grande famille se divise en classes elles-mêmes divisées en ordres comprenant les urodèles dont la salamandre sombre du Nord, espèce *susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable* au Québec.

Un paysage peut-il être susceptible d'être désigné menacé ou vulnérable ?

Et à plus forte raison, une population ?

Cette question, la MRC aurait dû se la poser avant de permettre l'implantation d'un parc éolien au sommet de ce paysage, cette question, tel que fortement recommandé par le Ministère des Affaires municipales et des régions dans le Guide d'intégration des éoliennes au territoire, la MRC aurait dû également la poser à la population, et tout particulièrement à ceux et celles qui vivront entourés de ces immenses structures, mais il semble que la notion de paysage ait une importance relative pour la MRC, il semble également que la consultation de la population à ce sujet soit superflue, et que d'autres avenues ait été privilégiées, telles l'envoi d'une délégation de politiciens et de fonctionnaires locaux au Brésil, reçus et guidés par le promoteur.

Le paysage dont il est question se situe au sommet des Appalaches, cette formation géomorphologique qui part de l'Alabama, au sud des États-Unis et remonte jusqu'à Terre-Neuve, et d'un côté il y a la mer, et de l'autre la plaine, les prairies canadiennes qui s'étendent jusqu'aux pieds des Rocheuses. Autrement dit, ce grand pays qu'est le Canada est une immense plaine bordée en ses extrémités est et ouest par deux grandes chaînes de montagnes, dont l'une passe par la région de l'Érable, c'est donc dire l'unicité de notre paysage. Et cette portion des Appalaches où nous avons la chance de vivre est d'une beauté particulière, unique, les teintes claires et colorées des érablières se mêlent aux nuances plus sombres des forêts de résineux. Mais ce qui en fait sa spécificité, c'est le respect avec lequel l'homme s'est inscrit dans ce paysage, c'est l'alternance, la fine courbepointe que forment les parcelles de culture et les surfaces boisées. Ici, la notion de paysage humanisé, abordé dans le Livre vert sur la Loi des biens culturels, prend tout son sens.

Ces montagnes existent depuis des millénaires, jusqu'à ce jour l'homme en a respecté l'intégrité, mieux encore, par la pratique de ses activités agricoles, il a contribué à rehausser la beauté de ce patrimoine naturel. Pour la première fois dans l'histoire de ce territoire, il s'apprête maintenant à altérer profondément et définitivement l'intégrité de ce paysage, à le dénaturer à jamais, les raisons d'une telle décision doivent être d'une extrême importance et la précipitation avec laquelle il agit suppose une situation d'urgence, c'est ce que j'en comprends.

### **Le projet**

Deux mille cinq cents bétonnières, autant de camions 10 roues, des centaines de ces monstres roulants transportant les mats des éoliennes et des pick-up à la tonne circulant en milieu naturel et habité, au sommet des Appalaches pour y installer 50 tours hautes de 415 pieds qui produiront 100 MW que l'on compte bien exporter en échange de quelques dollars.

Alors combien valent ces montagnes, combien vaut la qualité de vie de ceux qui y habitent, combien vaut notre patrimoine sur les marchés nord-américains de l'énergie ?

Rien, semble-t-il, ces paysages ne valent pas un sou si on interprète les propos d'André Boulanger, président d'Hydro-Québec Distribution, qui déclarait cette semaine aux audiences de la Régie de l'énergie que les surplus d'électricité devaient perdurer jusqu'en 2019 et qu'Hydro-Québec devra verser d'ici là 150 millions de dollars par année à TransCanada Energy pour maintenir sa centrale de Bécancour à l'arrêt (Hélène Baril, La Presse, 8 décembre 2009).

Je ne suis pas économiste, mais il semble que le calcul est simple, supposons que j'élève 200 dindes et que depuis 3 ans je ne réussis à n'en vendre que 150, vais-je agrandir mes installations pour en produire 50 de plus l'année prochaine sachant que le marché de la dinde ne se rétablira pas avant 10 ans ?

Et après 2019 ? Comment Hydro-Québec peut-il nous assurer que le climat économique des années 2020 permettra la rentrée de ces argents si aucun économiste n'a pu prévoir la crise financière dans laquelle nous pataugeons encore ?

Quoiqu'il en soit, j'aurais apprécié qu'avant toutes choses la personne qui a eu l'idée de ce projet vienne nous expliquer son raisonnement, ses calculs, qu'en premier lieu le ministère responsable de ce dossier vienne visiter ces montagnes, rencontrer ceux qui y vivent pour leur expliquer clairement ses intentions. Cela constitue, je crois, la première étape d'un processus d'information et de consultation que l'on dit sérieux.

En lieux et places est venu un promoteur étranger nous expliquer de ne pas nous inquiéter, que toutes les normes seraient respectées, et que nous aurons la chance et l'opportunité de pouvoir admirer de près ce chef d'œuvre de la technologie moderne qu'est l'Enercon E-82.

Peut-on encore se parler directement de citoyens à élus sans nous imposer une multinationale étrangère comme interprète ? Un interprète dont la neutralité, on s'en doute bien, est liée à son bilan financier.

Mais personne n'est venu nous expliquer, les uns pensant que les autres s'en occuperaient, mais les autres, nos élus locaux, n'ont jamais géré de dossier de cette envergure et de cette portée, alors ils ont signé en notre nom et ont laissé le promoteur mener la barque.

Lorsqu'on confie la consultation à un promoteur étranger qui disparaîtra un jour ou l'autre, on ne favorise pas le maintien de ces valeurs fondamentales que sont la transparence et la démocratie.

C'est ce qu'ont fait la MRC et les Conseils municipaux préférant concentrer leurs énergies à gérer, de concert avec le CLD, l'UPA, les producteurs forestiers et les entrepreneurs locaux la répartition des quelques miettes que nous laissera le promoteur.

La seule présentation officielle du projet a eu lieu en décembre 2008, à Saint-Ferdinand, aucun représentant du gouvernement pour nous expliquer les raisons d'être de ce projet, trois mots du préfet de la MRC pour introduire le promoteur représenté par une femme ne parlant pas français et un vendeur d'éoliennes.

Le retour de la colonisation.

Et déjà, dans cette salle bondée, la tension était palpable entre les propriétaires à qui on avait promis un chèque et les citoyens venus s'informer de la nature des travaux et des impacts sur le paysage et leur qualité de vie. Le mal était fait. J'en suis ressorti découragé, dégoûté, j'ai appris avec le temps qu'il ne faut pas trop espérer de l'homme, mais jamais j'aurais cru qu'en 2008, au Québec, nous puissions en arriver là.

En conclusion, je crois que toutes les conditions étaient réunies pour que ce projet entraîne dans cette région autrefois calme et paisible la déchirure du tissu social et provoque des conflits qui ne se résorberont pas de sitôt, c'était prévisible, je crois que l'ère des PPP est révolue et qu'il est temps que l'état endosse les responsabilités liées à

ses décisions de développement, je crois également que le bilan vert ne se comptabilise pas uniquement en nombre d'éoliennes mais implique aussi la préservation de nos paysages ancestraux et la qualité de vie de ceux qui y habitent, alors déplaçons tout cela vers le nord, le territoire québécois est vaste et regorge d'espaces peu habités où les forêts sont coupées, et où le vent souffle plus fort qu'ici.

Je vous remercie de votre présence et de votre écoute, pour une fois dans ce dossier nous pouvons nous exprimer librement, mais surtout être entendus avec respect, dignité et attention.

Merci à toute votre équipe.